

Fiche 4.1 : A quoi sert la monnaie?

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES : Par contraste avec des situations d'échange non monétisé, on mettra en évidence les avantages de la monnaie et les fonctions qu'elle remplit. On évoquera les formes qu'elle revêt et on expliquera (en prenant comme exemple la carte bancaire) comment fonctionnent les systèmes de paiements dématérialisés dans les économies contemporaines.

NOTIONS : Fonctions de la monnaie, formes de la monnaie.

SAVOIRS DE REFERENCE SUR LA QUESTION

La raison d'être de la monnaie est à rechercher non seulement dans ses fonctions instrumentales (unité de compte, moyen d'échange, réserve de valeur), les plus immédiatement perceptibles, mais surtout dans sa fonction fondamentale de mise en cohérence des initiatives et des comportements économiques des acteurs qui utilisent la même monnaie et forment ainsi une même « communauté de paiements »¹. La question de la confiance est tout à fait essentielle : pour exister et assurer les fonctions qui sont les siennes, la monnaie doit bénéficier durablement de la reconnaissance et de la confiance de la communauté de paiements². Dans cette perspective, la monnaie n'est pas un bien parmi d'autres, ni un simple instrument, mais une institution qui permet de gérer le caractère décentralisé des décisions économiques. Si l'histoire montre que la monnaie peut prendre des formes très diverses, elle montre également que la monnaie entretient des relations étroites avec les formes prises par le pouvoir et l'organisation politiques.

Les fonctions de la monnaie

L'étude des fonctions de la monnaie fait bien ressortir la différence de nature qui existe entre économie monétaire et économie de troc. La monnaie est à la fois unité de compte, instrument d'échange et réserve de valeur.

Unité de compte, elle sert d'étalon de valeur et permet de comparer facilement la valeur des biens et des services, de confronter la valeur subjective attribuée à un bien par son détenteur à la valeur qui lui est socialement reconnue, de ramener à une unité commune et d'agréger des ensembles hétérogènes de biens ou services (valeur de la production d'un entreprise ou d'un pays ; valeur d'un patrimoine ...).

Instrument d'échange, elle est un équivalent général qui permet d'acheter n'importe quel bien et service et est de ce fait acceptée par tous les agents économiques. En tant que moyen d'échange, la monnaie permet la réalisation d'échanges inenvisageables dans un système de troc, pour cause de non correspondance des aspirations croisées des échangistes potentiels, soit que l'un ne souhaite pas acquérir le bien cédé par l'autre, soit que les biens ne sont pas disponibles au même moment ou au même lieu, soit enfin que leurs valeurs ne sont pas considérées comme identiques.

¹ Aglietta M.: *La fin des devises clés*, La découverte, Coll. Agalma, 1986.

² Cette approche se retrouve aussi chez des auteurs comme Jacques Rueff (*L'ordre social*, 1945) ou Milton Friedman (*La monnaie et ses pièges*, 1992)

Réserve de valeur, elle est un moyen possible d'épargne puisqu'elle est supposée conserver sa valeur à travers le temps et permettre de différer sans risque - nominal - la consommation ou l'investissement. La monnaie n'a pas l'exclusivité de cette fonction qui peut être assurée par tout actif (biens, titres de propriété ...) stockable et cessible dans le temps. La particularité d'une épargne détenue en monnaie est sa liquidité absolue et son pouvoir libérateur illimité.

L'accomplissement de ces fonctions dépend étroitement de la confiance que les agents économiques accordent à une monnaie. Ils ne l'accepteront pas en paiement s'ils n'ont pas confiance dans la possibilité de pouvoir à leur tour échanger cette monnaie contre des biens. De même, utiliser la monnaie comme réserve de valeur suppose que l'on ait confiance dans sa valeur future. Pour paraphraser François Simiand, toute monnaie est fondamentalement fiduciaire. La crise des assignats en France à la fin du XVIII^e siècle ou l'hyperinflation allemande des années 1920 illustrent la dimension dévastatrice de l'effondrement de la confiance d'un peuple dans sa monnaie. La problématique de la confiance est au cœur du rapport que les instances politiques entretiennent avec les instances monétaires. Très tôt les premières ont exercé leurs prérogatives sur les secondes, soit pour en tirer des avantages spécifiques (cf. altération des unités monétaires par les rois de France) soit pour renforcer la cohésion économique et sociale d'un territoire. (unification de l'Empire romain, passage à l'euro comme produit d'un processus politique et institutionnel).

Les formes de la monnaie

Dans les économies contemporaines, on utilise deux formes de monnaie : la monnaie fiduciaire et la monnaie scripturale.

La monnaie fiduciaire regroupe la monnaie divisionnaire et les billets de banque. Le terme de fiduciaire est pris ici dans son sens restrictif, le plus fréquemment utilisé. Ce sens est apparu lors du passage de l'utilisation de monnaies métalliques à celle de billets de banque, instruments monétaires pour lesquels la confiance ne repose plus sur les qualités intrinsèques supposées, ce qui pouvait encore être le cas de certaines monnaies métalliques (comme l'or, cette « relique barbare »¹), mais uniquement sur le fait qu'ils permettent à leur détenteur d'acquérir des biens ou de bénéficier de services. La monnaie fiduciaire circule de la main à la main, si bien que l'on parle parfois de « monnaie manuelle ». Elle est surtout utilisée aujourd'hui pour les règlements quotidiens de montants relativement faibles, mais elle joue aussi un rôle important dans l'économie souterraine (règlement de transactions illicites, évasion fiscale).

La monnaie scripturale, c'est-à-dire tenue par écritures, est constituée par l'ensemble des soldes créditeurs des comptes à vue détenus par les clients du système bancaire. Elle circule grâce à divers instruments, dont les avancées technologiques ont accentué la variété et la dématérialisation : chèque, virement, titre universel de paiement (TUP) carte de paiement, porte-monnaie électronique, e-carte de paiement etc. Lorsqu'un paiement implique deux personnes clientes d'une même banque, le paiement se réalise par un jeu d'écritures interne à cette banque. L'interbancaireté (possibilité de retirer des fonds dans une banque dont on n'est pas client) ou les règlements interbancaires (règlement entre deux agents clients de banques différentes) supposent l'existence de dispositions juridiques et de moyens techniques permettant de s'assurer que les sommes dues passent du compte du débiteur au compte du créancier (par exemple lorsqu'on remet un chèque à un commerçant ou que l'on règle sa note par carte de paiement dans un restaurant).

La part de la monnaie scripturale dans le total des moyens de paiement n'a cessé de s'accroître depuis les années 1960 et atteint depuis le début des années 2000 environ 85 % de la masse monétaire en circulation dans la Zone euro, plus de 90 % en France.

La distinction usuelle entre monnaie fiduciaire et monnaie scripturale ne doit pas induire les élèves en erreur : les deux formes de monnaie reposent sur la confiance.

¹ J. M. Keynes

RESSOURCES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES PROPOSEES

Activité 1 : la différenciation des fonctions de la monnaie

Finalité : rendre les élèves capables de différencier les fonctions de la monnaie.

Ressources et activités proposées :

- Proposer un certain nombre d'informations exprimées en unités monétaires type (prix de biens ou d'actifs, transactions sur des biens, transactions financières, détention d'avoirs ...)
- Faire classer par fonction en justifiant.

Activité 2 : Les règlements dématérialisés aujourd'hui

Finalité : initier à la circulation de la monnaie scripturale, notamment celle impliquant l'utilisation des nouveaux moyens de paiement.

Ressources et activités proposées :

[Il s'agit à ce moment du programme de faire découvrir de la façon la plus simple comment fonctionne la monnaie scripturale, en évitant en particulier le passage par le bilan des banques (à réserver pour la fiche 4.3). Le plus simple est de faire raisonner à partir d'une hypothèse d'avoir ou de solde créditeur positif. Tout au plus pourra-t-on recourir à la figuration des comptes bancaires de chaque client (crédit-débit)]

- Premier temps : faire apparaître l'effet sur chaque compte d'un paiement entre deux clients d'une même banque.
- Ce cas simple peut être mis à profit pour : a) distinguer le temps de l'amorce du paiement et le temps de sa réalisation effective (moment du mouvement sur les comptes) ; b) faire réfléchir à l'évolution du délai entre ces deux moments selon le support technique utilisé (chèque, carte de paiement avec signature et avec PIN, e-paiement...). Pour des exemples de développements technologiques récents, voir le site de « La finance pour tous » : <http://www.lafinancepourtous.com/IMG/pdf/Telepaiement-2.pdf>
- Second temps : travailler sur l'hypothèse que les deux parties à la transaction sont clients de deux banques séparées. Faire identifier la condition nécessaire (transfert de monnaie de la banque du débiteur à la banque du créancier) pour que le paiement ait lieu. Faire retracer l'enchaînement des opérations. On pourra pour cela utiliser une présentation qui figure sur le site de la banque de France : <http://www.banque-france.fr/fr/systemes-de-paiement-et-de-titres/moyens-et-systemes-de-paiement-et-de-titres-francais/moyens-de-paiement-scripturaux.htm>

Activité 3 : Monnaie et confiance

Finalité : faire appréhender le rôle essentiel de la confiance dans l'existence d'une monnaie

Ressources et activités proposées :

- Étude d'un épisode de crise de confiance dans la monnaie : les assignats sous la Révolution française, l'hyperinflation allemande des années 1920. Faire situer historiquement l'épisode. Faire repérer la raison de la perte de confiance et les effets les plus caractéristiques de cette perte de confiance sur la vie économique (transactions, valeur de l'épargne, détention de liquidités).
- Un autre temps peut consister à étudier la mise en place d'un cadre institutionnel destiné à rétablir la confiance dans la monnaie : la réforme monétaire allemande de 1948, la création du « nouveau franc » en 1958.
- Étude succincte de la mise en place de l'euro pour mettre à jour l'articulation entre choix politiques et mesures techniques (changement d'unité monétaire, continuité des paiements) et pour illustrer un cas d'extension d'une communauté de paiements.
[L'ensemble de cette activité gagnerait à être conduite en liaison avec le professeur d'histoire et/ou de français, voire de langue vivante]

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

- Banque de France, *L'euro, la Banque de France et nous*, <http://www.banque-france.fr/fr/publications/revues/videos/htm/videos.asp?espace=enseignant&interet=null>
[DVD réalisé dans le cadre du partenariat Banque de France – Education nationale comprenant plusieurs films dont « La monnaie et nous », support pédagogique simple qui présente, entre autre, les formes de la monnaie]
- Coupey-Soubeyran J., *Monnaie, banque, finance*, PUF, 2010 .
[Nature et fonctions de la monnaie pp. 105 à 112].
- Pauget G., Betbèze J.-P., *Les 100 mots de la banque*, Que sais-je ? PUF 2010.
[Monnaie, pp.15-17]
- Plihon D., *La monnaie et ses mécanismes*, coll. Repères, La Découverte, 2009.
[Évolution des formes de la monnaie pp. 6 à 16 ; Qu'est-ce que la monnaie ? - pp. 110 à 113, en particulier l'exemple de l'Euro pour illustrer la dimension sociale et politique de la monnaie - pp. 112-113]
- Voisin M., *Monnaie et politique monétaire*, Bréal, 2006.
[Une présentation élargie des fonctions de la monnaie : La monnaie n'est-elle qu'un intermédiaire dans les échanges ? - pp. 12 à 22]

Bibliographie complémentaire

- Aglietta M. et Orléan A., *La monnaie entre violence et confiance*, Odile Jacob, 2002
- Albertini J.-M., *Des sous et des hommes*, Seuil, Coll. Points, 1995
- Chéruef A., « Monnaie », *Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France – Partie II*, pp. 812-826, Hachette, 1855. Disponible sur
<http://www.archive.org/stream/dictionnairehis00goog#page/n6/mode/2up>
- Ferrandon B. : Chronique de la naissance de l'Euro, *Les Cahiers Français*, n° 319, Mars-avril 2004.
Disponible sur le site: <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/revues-collections/cahiers-francais/articles/319-ferrandon.pdf>
- Site de la Banque de France, <http://www.banque-france.fr/index.htm>